



La feuille *Villiatonne*

Journal Municipal – Commune de Villié-Morgon ♦ mars 2012 – Numéro 13



Editorial

Depuis plusieurs mois, la Fête des Crus, très importante pour les Crus du Beaujolais, se prépare dans notre commune.

J'adresse pour cette manifestation des vœux d'une belle réussite, correspondant largement au travail fourni par les bénévoles et les différentes commissions qui œuvrent sans compter leur temps.

Ces deux jours de fête doivent se dérouler dans un bon esprit de solidarité, et que chacun apporte un soutien à cette manifestation qui sera le reflet de notre village et de notre vin. Les liens entre les associations et leur membres auront ainsi l'occasion de se resserrer.

La joie simple et franche de travailler ensemble apportera, peut-être modestement, mais sûrement avec le cœur, une réussite pour notre village, et c'est grâce à cet esprit, à cette volonté commune que l'on pourra dire que Villié-Morgon est un joli coin du Beaujolais où il fait bon vivre.

Pour toutes et tous, que cette magnifique future manifestation soit à notre image, qu'elle soit honorifique à la gloire des habitants, de notre terroir et de notre vin.

Pierre Savoye, Maire

SOMMAIRE

Editorial	1
Informations municipales	2
Environnement	7
Associations	8
Les écoles	9
Associations	12
Informations générales	13
Associations	17
Fête des Crus	22
Conscrits 2012	24
Les brèves des réunions du Conseil	26
Chronique Villiatonne	27
Agenda, Etat civil	28

Finances et Gestion

En ce début d'année nous allons faire le point sur le bilan de l'année écoulée, l'évolution des travaux et projets en cours, ainsi que de ceux à venir.

Rappelons les grandes lignes des 5 prochaines années:

- Aménagement du centre Bourg (reconstruction "maison Lardet" selon le projet en cours)
- Amélioration et rénovation du plateau sportif (subventionnées à 78%)
- Achat de terrains, création de parking, réalisation du P.L.U , réfection de trottoirs
- Travaux pour l'école maternelle, construction d'un nouveau bâtiment pouvant accueillir également le centre d'accueil de loisir « les p'tits sou liés »
- Accessibilité handicapés et aménagement de la mairie

Entrons un peu plus dans les détails.

Quelques chiffres sur l'année 2011 : la dépense d'investissement aura été d'environ 650.000€ sans avoir recours à l'emprunt ; les recettes d'investissement, quant à elles, auront été d'environ 662.000€.

A ce jour la dette de la commune avoisine les 2.000.000€ correspondant à des annuités de remboursement de 234.000€ pour un amortissement d'environ 162.000€.

Cette année encore le budget de fonctionnement fait apparaître un excédent de 340.000€ qui sera viré à la section d'investissement.

Le budget de fonctionnement 2012 devrait s'établir aux alentours de 1.200.000€ et celui de l'investissement à 1.300.000€ ce qui devrait nécessiter, après subventions, l'emprunt de 500.000€.

Quelques réalisations 2011:

- Achat du terrain au centre bourg et près du cimetière.
- Acquisition de matériel urbain et de voirie (véhicule...)
- Préparation des alentours des futures installations sportives (élagage)
- Démolition de la « maison Lardet »
- Entretien et restauration des bâtiments (ancienne garde-rie....)
- Gestion de la SEMHVM (rétablissement de l'équilibre des comptes)
- Création d'un petit parking en face de la caserne des pompiers
- Arrêt de l'émission de l'antenne SFR
- Suivi de la conformité et de la sécurité de tous les bâtiments et édifices publics.
- Sécurisation de voies et carrefours par signalisation et ralentisseurs à Saint-Joseph
- Aménagement des trottoirs

- Aménagement d'une zone praticable sécurisée pour piétons, poussettes et fauteuils roulants rue Ronsard pour rallier le centre du bourg et les écoles
- Elargissement du trottoir côté Café Bonhomme
- Mise en lumière du château qui nous aura permis d'obtenir le premier prix auprès du SYDER

Projets 2012

- Achat de terrains (futur terrain de foot.....?)
- Réfection de trottoirs et voies (plan pluriannuel)
- Création de parking face petite enfance (plan pluriannuel)
- Aménagement centre bourg (630.000€ plan pluriannuel), voir dossier plus loin
- Entretien des bâtiments (F4 au château pratiquement restauré)
- P.L.U.
- Aménagement installations sportives (615.000€ plan pluriannuel subventionné à 78% avec l'aide du département).
- Etude des autres points à sécuriser (sorties de village, rue de la voûte....)
- A noter que toutes les futures réalisations faisant partie du plan pluriannuel seront subventionnées au moins à 50%.

Projets 2012 et plus

- Travaux à l'école maternelle (2013/2014 pour 400.000€ plan pluriannuel)
- Accessibilité handicapés et aménagement de la mairie (2015 pour 300.000€ plan pluriannuel).

Voici pour la synthèse : concrètement les travaux à l'ordre du jour étant l'aménagement du plateau sportif dont le début des travaux devrait intervenir aux environs de mai, ainsi que l'aménagement du centre bourg dont le permis de construire vient d'être déposé (vous trouverez un extrait pages 3 à 5).


Revenons à des considérations plus fiscales, pour ceux qui sont intéressés, en particulier sur les « 4 taxes », voici (page 6) les bases, les taux, et les produits pour la commune. Il est intéressant de comparer les taux communaux à ceux de la moyenne du Rhône, voire nationale et de savoir qu'une augmentation de ces taux de 1% en 2012 ferait rentrer 6 700€ dans les caisses de la commune, 1.5% 10.000€ et 2% 13.500€ .

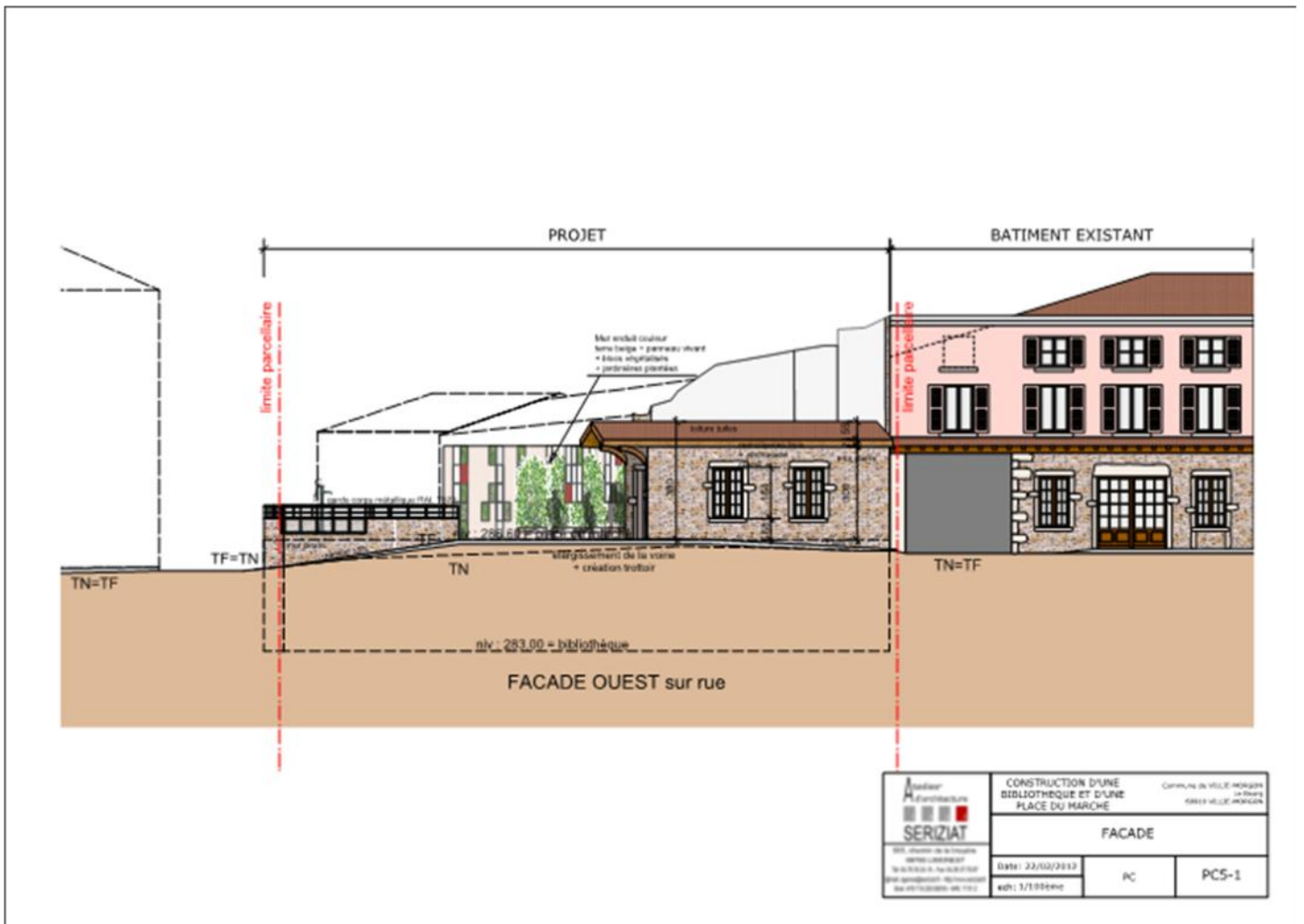
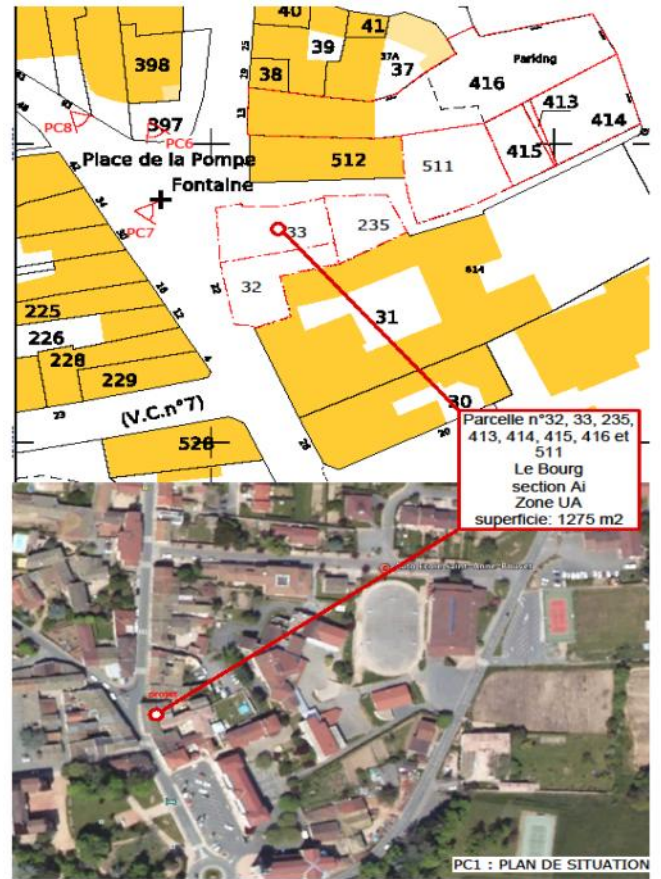
Pour finir voilà (page 6) à quoi pourrait ressembler la mairie après aménagement et accessibilité handicapés dans les années....2016 ?

Espérant répondre à votre attente, nous vous donnons rendez-vous lors de la prochaine feuille Villiatonne pour de plus amples informations sur le vote du budget 2012 qui aura lieu fin mars.

Vous souhaitant une bonne lecture.

Frédéric DAUTUN et l'équipe de la commission finances

Maitre d'ouvrage : Commune de VILLIE-MORGON		 <p> Agence d'Architecture SERIZIAT 60700 LIMONEST Tél. : 04 78 35 24 15 Fax : 04 26 07 78 87 Email : agence@seriziat.fr </p>										
Construction d'une Bibliothèque et d'une place du marché Le Bourg 69910 VILLIE-MORGON												
<h2>DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE</h2>												
Indice: <table border="1"> <tr><td>Mise à jour:</td><td>A</td></tr> <tr><td>Mise à jour:</td><td>B</td></tr> <tr><td>Mise à jour:</td><td>C</td></tr> <tr><td>Mise à jour:</td><td>D</td></tr> <tr><td>Mise à jour:</td><td>E</td></tr> </table>			Mise à jour:	A	Mise à jour:	B	Mise à jour:	C	Mise à jour:	D	Mise à jour:	E
Mise à jour:	A											
Mise à jour:	B											
Mise à jour:	C											
Mise à jour:	D											
Mise à jour:	E											
Ech :		Date: 22-02-12										
Architecte: Atelier d'Architecture Jean-Charles Seriziat 505 Chemin de la Bruyère 69700 LIMONEST Tél. : 04 78 35 24 15 Fax : 04 26 07 78 87 Email : agence@seriziat.fr												
Economiste: OLIVIER CUER CONSEILS Lieu dit Le Roux 69430 VERNAY Tél. : 06 85 55 55 57 Email : olivier.cuer@yahoo.fr												
B.E.T. Fluides: BETICS 63, rue de la Garenne 69340 FRANCHEVILLE Tél. : 04 78 59 25 69 Fax : 09 74 76 45 04 Email : be@betics.fr												
B.E.T. Structure: ADIS - Mr Brizard 1, rue de la Galoche 69200 CRAPONNE Tél. : 04 78 57 12 54 Fax : 04 37 41 18 12 Email : agence@be-adis.fr												
Bureau de Contrôle: APAVE Les Coteaux de Saône 4 rue des Draperies 69540 ST CYR AU MONT D'OR Tél. : 04 37 04 08 08 Fax : 04 37 04 08 00 Email : jean-francois.blasiolo@apave.com												
Coordinateur Sps: QUALICONSULT Parc de Crécy 4, rue Claude Chappe 69771 SAINT DIDIER AU MONT D'OR Tél. : 04 72 19 81 30 Fax : 04 72 19 81 30												





PC7 : environnement proche



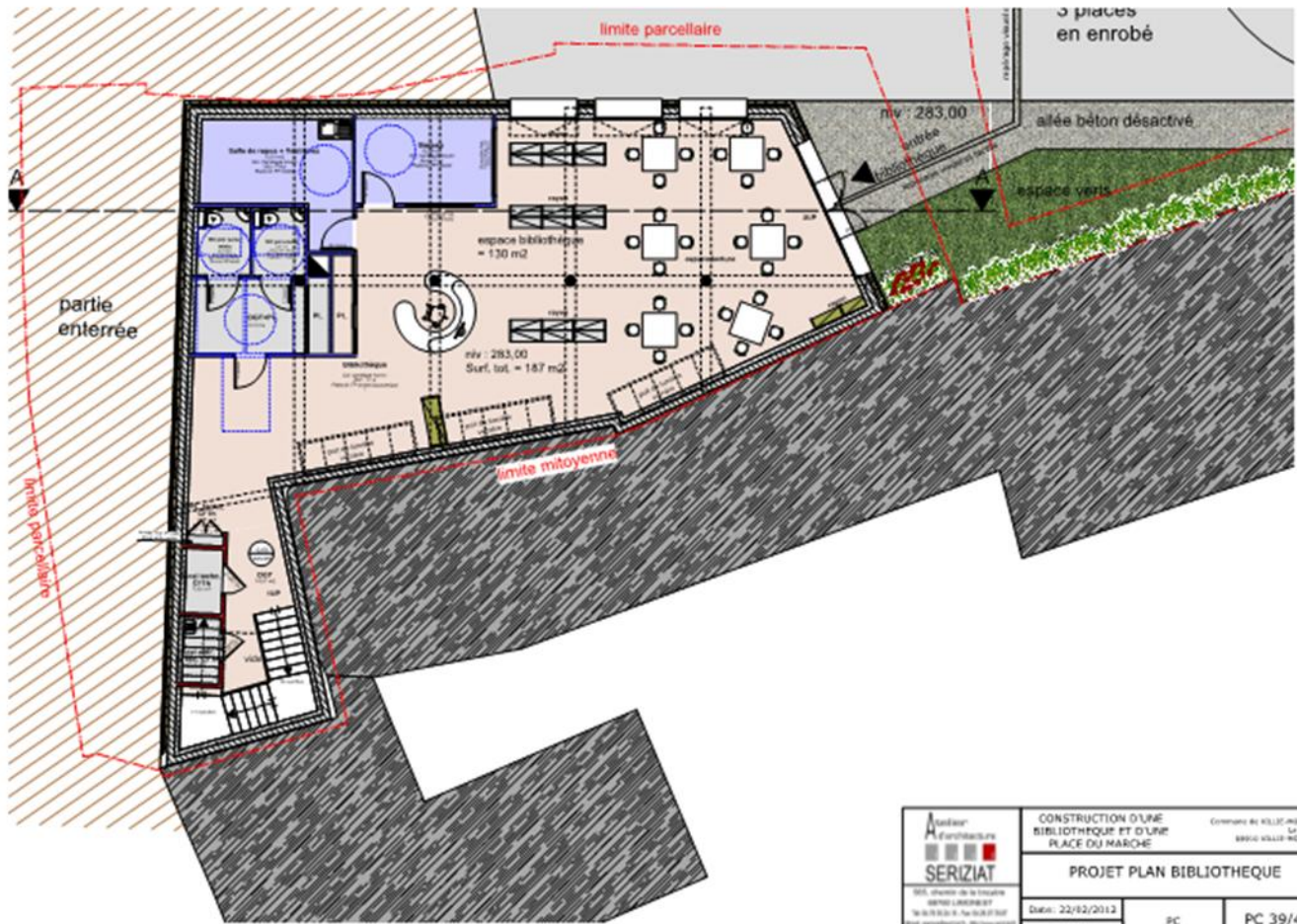
PC6 : insertion paysagère



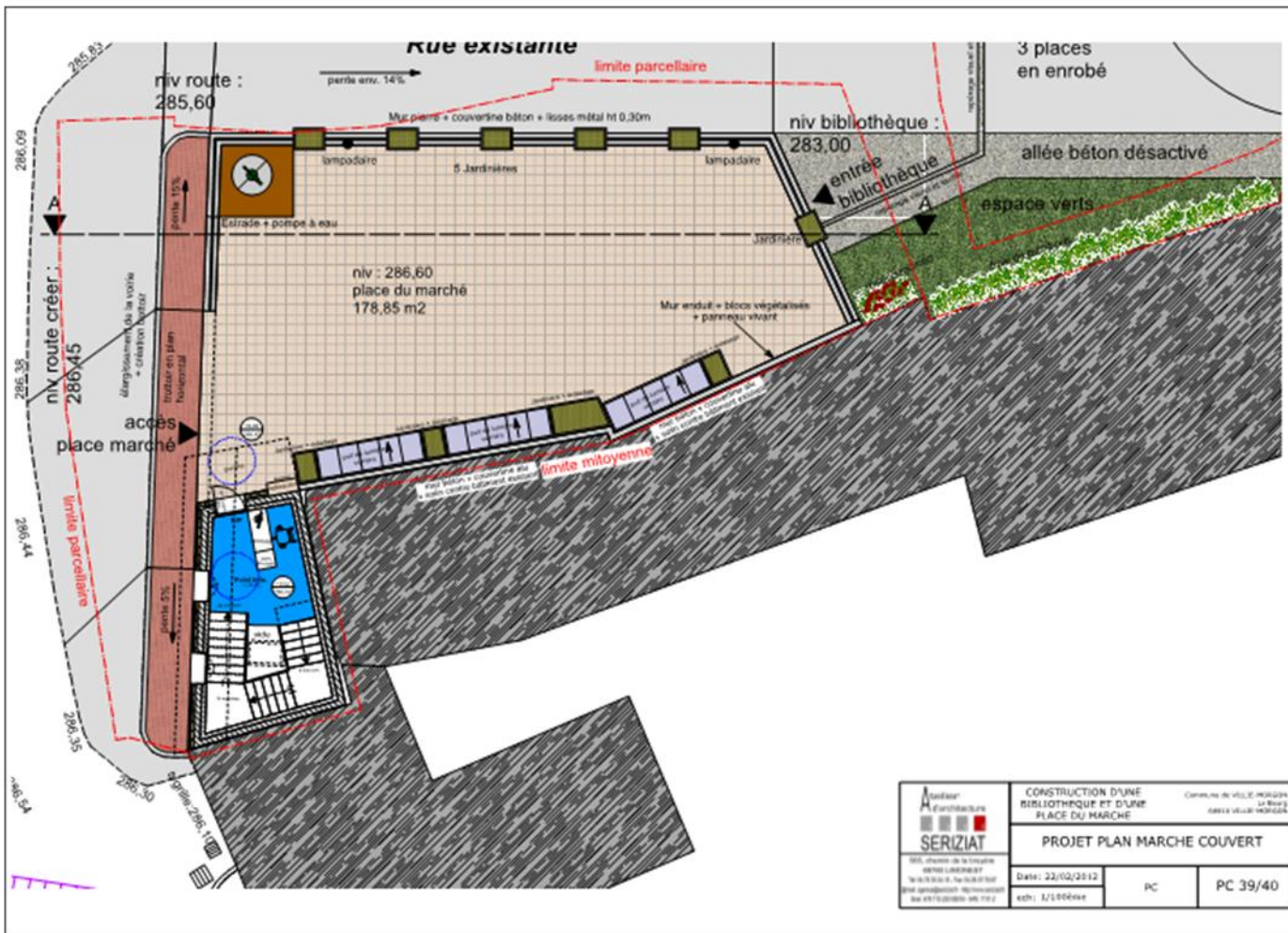
PC8 : environnement lointain



<p>SERIZIAT</p> <p>100, avenue de la Chapelle 48100 SERIZIAT Tél: 03 47 81 11 11 E-mail: seriziat@seriziat.fr Site: www.seriziat.fr</p>	CONSTRUCTION D'UNE BIL. IOTHOPE ET D'UNE PLACE DU MARCHÉ		Commune de KELLER-ABOUJON Le Bourg 89010 KELLER-ABOUJON	
	INSERTION PAYSAGERE - ENVIRONNEMENT			
	Date: 22/02/2013	PC	PC6 + 7 + 8	
	ech:			



<p>SERIZIAT</p> <p>100, chemin de la Croix 59100 LAMBERSY Tél: 03 20 51 51 51 - Fax: 03 20 51 51 51 Site: www.seriziat.com - seriziat@seriziat.com SIRET: 447 10 20 000 - RCS: 591 10 12</p>	CONSTRUCTION D'UNE BIBLIOTHÈQUE ET D'UNE PLACE DU MARCHÉ		Commune de VILLE-VALENTIN 59610 VILLE-VALENTIN	
	PROJET PLAN BIBLIOTHÈQUE			
Date: 22/02/2012	PC	PC 39/40		
éch: 1/300ème				



<p>SERIZIAT</p> <p>100, chemin de la Croix 59100 LAMBERSY Tél: 03 20 51 51 51 - Fax: 03 20 51 51 51 Site: www.seriziat.com - seriziat@seriziat.com SIRET: 447 10 20 000 - RCS: 591 10 12</p>	CONSTRUCTION D'UNE BIBLIOTHÈQUE ET D'UNE PLACE DU MARCHÉ		Commune de VILLE-VALENTIN 59610 VILLE-VALENTIN	
	PROJET PLAN MARCHÉ COUVERT			
Date: 22/02/2012	PC	PC 39/40		
éch: 1/100ème				

Taux et bases des impôts directs

COMMUNE **267 VILLIE MORGON**ARRONDISSEMENT **69 VILLEFRANCHE-SUR-SAONE**TRESORERIE SPL **TRESORERIE DE BEAUJEU**

	Bases d'imposition effectives 2011	Taux d'imposition communaux de 2011	Taux d'imposition plafonnés 2012	Bases d'imposition prévisionnelles 2012	Produits à taux constants (col 4 x col 2 ou col 3)
Taxe d'habitation	1 798 111	16,19	>>>	1 853 000	300 001
Taxe foncière (bâti)	1 431 167	14,46	>>>	1 506 000	217 768
Taxe foncière (non bâti)	746 521	21,59	>>>	759 300	163 933
CFE	213 351	19,17	>>>	229 400	43 976
Bases de taxe d'habitation relatives aux logements vacants				Total	725 678

3. ELEMENTS UTILES AU VOTE DES TAUX

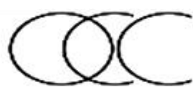
	Taux moyens communaux de 2011, au niveau national	Taux moyens communaux de 2011, au niveau départemental	Taux plafonds 2012	Taux 2011 des EPCI	Taux plafonds communaux à ne pas dépasser pour 2012 (col 15 - col 16)	MAJORATION SPECIALE DU TAUX DE CFE
Taxe d'habitation	23,76	25,50	63,75	6,95200	56,80	Taux communal à ne pas dépasser /////
Taxe foncière (bâti)	19,89	18,50	49,73	5,91200	43,82	Taux maximum de la majoration spéciale /////
Taxe foncière (non bâti)	48,56	39,15	121,40	9,08000	112,32	Taux moyen pondéré des taxes d'habitation et foncières de 2011
CFE	25,42	>>>	50,84	12,84000	38,00	nationa communa 17,81 16,58

DIMINUTION SANS LIEN

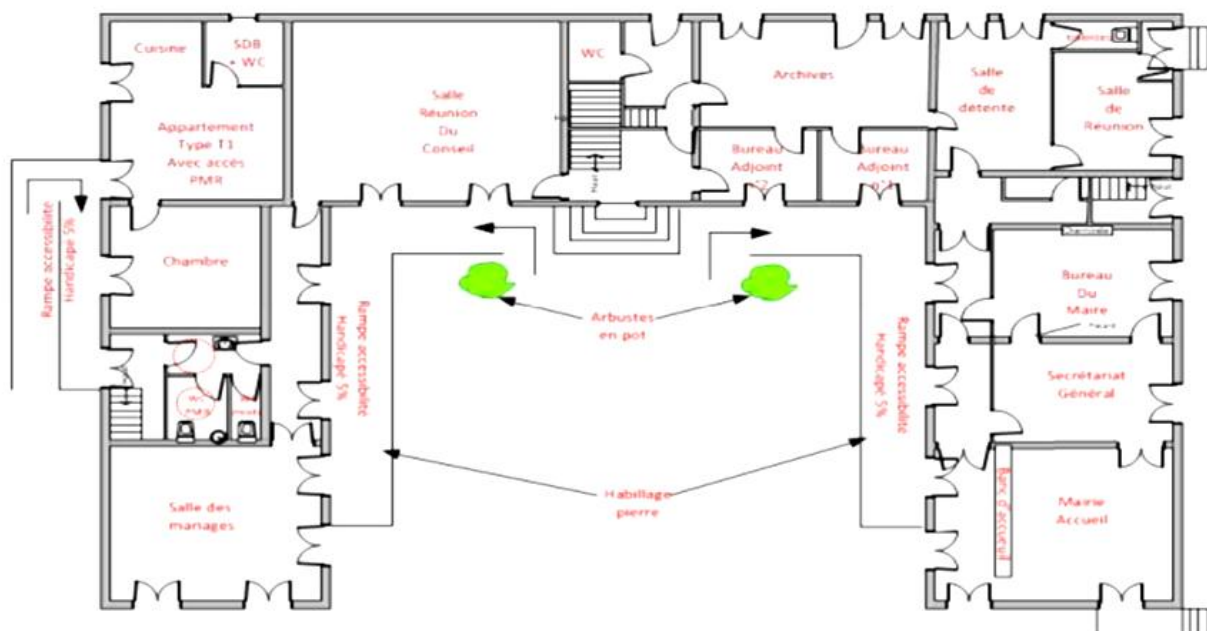
Année au titre de laquelle la diminution sans lien a été appliquée

Année au titre de laquelle les taux précédemment diminués sans lien ont été augmentés

Projet d'aménagement de la Mairie pour l'accès aux personnes à mobilité réduite



Plan Projet R0



Le Fleurissement Communal de nouveau récompensé

A l'occasion de la cérémonie de remise des prix 2011 du Concours Départemental des Villes et Villages fleuris - en présence de Michel Mercier, garde des Sceaux, du député-maire Patrice Verchère et de nombreux élus - organisée le samedi 21 janvier à Cours la Ville et qui a rassemblé plus de 400 personnes, Villié-Morgon a été couronné 2e au palmarès de l'arrondissement de Villefranche et 3e au niveau départemental (villes et villages de 1500 à 5000 habitants). Déjà lauréate en 2009 et 2010 la commune voit ainsi reconnu le travail méritoire de la commission environnement et fleurissement aidée des employés municipaux et des bénévoles.

Pour la 2e année de participation Eliane et Alain Pralus ont obtenu le 1er prix départemental des commerces fleuris pour leur restaurant Le Morgon. Félicitations.

Ainsi, grâce à l'investissement, à la motivation, à la créativité de tous, le quotidien des habitants ainsi que celui des visiteurs est toujours plus plaisant et plus coloré. Continuons sur cette bonne voie en 2012.

Pour la commission environnement : Suzette Loron



Club du temps Libre

Le club du Temps Libre compte aujourd'hui 76 adhérents. L'année 2011 a vu été riche en activités : la marche Inter-club, le voyage à Arbois, le repas « grenouilles » chez Jacky Grolet, le concours de belote (une réussite pour une première) et le Thé Dansant qui sera reconduit.

Nous avons débuté l'année 2012 par un succulent repas au Restaurant Pralus à Morgon et nous fêtons nos 10 conscrits le

13 Mars après midi. Les bugnes confectionnées par nos généreuses pâtissières ont été les bienvenues. Les rencontres sont toujours les 2e et 4e mardis du mois. Les 45 à 50 personnes présentes chaque fois accueillent toutes les personnes désirant les rejoindre.

La Présidente et toute son équipe



LA CHORALE IN VINO MUSICA ... TRES ACTIVE EN 2012.

Après avoir enchanté quelques 1600 spectateurs en décembre dernier, les 80 choristes ont repris les répétitions avec un nouveau programme.

Plusieurs prestations ou concerts sont prévus, réservez dès maintenant les dates

Samedi 26 avril : fête des crus

Samedi 19 mai : 20 h 30 église de Lantignié, concert en commun avec Kumbaya, ensemble vocal de Pau en visite dans le Beaujolais

Samedi 9 juin : 20h30, concert à l'église Saint Nicolas de Beaujeu

L'assemblée générale a démontré que l'association se porte bien. Le nombre croissant de choristes est signe d'un certain enthousiasme à venir chanter, mais nécessite une gestion rigoureuse.

En ce début d'année, nous avons retrouvé nos locaux, quelque peu délaissés en 2011 et nous en avons profité pour tirer les rois...un seul Roi et de nombreuses Reines !!!

Nous nous sommes retrouvés autour du repas annuel le 24 mars, au Relais des sapins à AVENAS.

Nous n'oublions pas de fêter les conscrits de notre chorale autour du verre de l'amitié.

La journée détente se déroulera comme chaque année le premier samedi de juillet. Le lieu reste à définir.

Vous aimez chanter, venez nous rejoindre. Prenez contact avec les responsables ou auprès des choristes.



Comité de Jumelage

En juillet 2011, dans le cadre de la rencontre européenne «Un monde d'amis», cinq jeunes de Villié-Morgon, accompagnés de Martine, sont allés une semaine à Marmoutier, près de Strasbourg.

Ils ont rencontré des jeunes allemands, italiens, lituaniens, tchèques, polonais, hollandais, français.

La semaine a été riche en activités : atelier photos, montage, aménagement d'un jardin monastique, visite de Strasbourg, du parlement européen, de la région, soirées...

Cette année, du 30 juin au 7 juillet, la rencontre se déroulera à Landgraaf en Hollande.

Le thème est «l'amitié par la musique».

Un petit groupe de jeunes de 13-14 ans est attendu à Sasbachwalden début juillet (date à définir) pour 2 ou 3 jours.

Puis nous recevrons à notre tour un groupe de jeunes allemands.

A l'occasion de la Fête des Crus les 28-29 avril 2012, nous recevrons un groupe d'amis de Sasbachwalden.

Puis le week-end du 14 juillet, nous fêterons le 45ème anniversaire du jumelage de nos deux communes.

Si vous pouvez accueillir pour la nuit une ou plusieurs personnes, ce sera avec plaisir.

Nous nous rendrons le premier week-end d'octobre à Sasbachwalden pour fêter là-bas le 45ème anniversaire à l'occasion de la Fête du Vin et des Récoltes.

Ces rencontres ne sont pas ouvertes seulement aux membres du jumelage mais à tous les habitants de Villié-Morgon.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à me contacter.

Marie-Eliane MICHEL

Tél. 04 74 04 20 60

E-mail : marie-elianemichelgr@orange.fr

Des potiers à l'école maternelle

Lundi 23 janvier et jeudi 9 février, les potiers de Belleville sont intervenus dans les trois classes de maternelle. Les enfants ont pu poursuivre ainsi un travail sur la terre amorcé en amont par les enseignantes dans leurs classes.

Dans un premier temps, chacun se voyait doté d'un outil (vis, chaînette, coquillage, bâton...) et d'un morceau de terre. Il fallait alors explorer son outil, rechercher toutes les traces et empreintes qu'il permettait de faire. Une fois ce travail d'exploration terminé, chaque classe s'est attelée à son projet : exploration de la terre pour les petits, décora-



tion de plaques pour les moyens, réalisation de masques pour les grands.

Lors d'une deuxième séance, les enfants ont pu mettre en couleur leurs œuvres. Au terme de ce travail, les potiers les ont emportées à leur atelier pour les faire cuire.

Les enfants attendent avec impatience de voir le résultat de leur travail. Les enseignants remercient les potiers pour leur travail remarquable ainsi que le Sou des écoles qui a financé cette intervention.



Le Petit Prince

Le vendredi 20 janvier, nous sommes partis à Lyon en car pour assister au spectacle du « Petit Prince ».

C'est l'histoire d'un petit garçon de 8 ans qui est parti de sa planète pour aller en visiter d'autres. Il est tombé sur Terre, dans le désert, en Afrique. Il a rencontré un serpent, un renard et un aviateur. A la fin, le Petit Prince est retourné sur sa planète. Le serpent l'a aidé en le mordant.

En partant, nous avons eu un poster et nous sommes rentrés à l'école.

Texte collectif de la classe des CP-CE1



FestiVillié

Les réalisations depuis une année



Avril 2011 nous recevons les montgolfières sur la commune durant 2 jours. Magnifique spectacle aérien au-dessus de nos vignobles.

Le 14 juillet 2011 nous avons proposé, en avant-première des Estivales, un repas champêtre le midi suivi par une après-midi *découverte des talents de la région*, avec la participation de la chorale In Vino Musica, de Cord'amie et de Théo Perek qui nous a proposé du Slam acoustique [NDLR : Théo a depuis gagné le tremplin Lycéens du Festival des Nouvelles Voix de Villefranche en novembre dernier].

Le 23 juillet nous accueillons le Bridge Quartet pour un concert classique à l'église.

Le 11 novembre toute l'équipe tente de relancer la foire, tâche difficile encore une fois, malgré l'exposition de 2 chevaux, l'organisation d'un concours gastronomique et une magnifique expo de photo sur la vie d'autrefois à Villié Morgon.

Le 18 Décembre belle réussite du loto du comité d'entraide.

Les projets 2012

A partir de maintenant nous reprenons les activités du comité

d'entraide : n'oubliez pas que nous louons de la vaisselle et d'autres matériels pour vos repas festifs.

Le 14 juillet le repas champêtre et la découverte des talents sont reconduits, et certainement avec la participation de nos amis allemands de Sasbarwalden.

Le 28 octobre un projet culturel Arts de la Scène est en vue.

Le 8 décembre nous envisageons une surprise autour du jeu.

Et pour finir l'année une participation et une aide pour l'organisation d'un concert avec de nombreux musiciens locaux. Ce projet se ferait dans le cadre des restos du cœur, les 15 et 16 décembre pour 2 ou 3 représentations.

L'équipe de FestiVillié remercie toutes les personnes qui de près ou de loin ont participé ou aidé à la réalisation de ces projets. Les réunions sont le 1er vendredi de chaque mois à partir de 19h30 à la salle des sociétés.



STAGE DE SKI DE FOND AU COLLEGE JEAN-CLAUDE RUET



Dans le cadre du programme d'Education Physique et Sportive, les professeurs du collège de Villié-Morgon organisent un séjour « plein air ski de fond » de trois jours, en février, au centre montagnard de Giron dans le massif du Jura pour tous les élèves de quatrième.

Cette forme d'organisation leur permet d'avoir une quinzaine d'heures de pratique.

Ils effectuent un cycle complet comme nous le faisons habituellement pour toutes les autres activités sportives du collège.

C'est un temps minimum pour que chaque élève puisse acquérir un ensemble de compétences et connaissances pouvant être évaluées.

Les objectifs de ce stage sont :

- de comprendre et pratiquer la montagne enneigée,
- de se déplacer en sécurité, en autonomie, en relation avec les autres, en harmonie avec le milieu dans lequel ils évoluent.

Deux notes leur sont attribuées, l'une pour évaluer le niveau technique en ski, l'autre concernant la vie en collectivité et l'investissement dans les apprentissages.

Le stage s'est déroulé dans une ambiance chaleureuse, chacun est reparti avec de bons souvenirs et une expérience, qu'il aura, nous l'espérons, envie de poursuivre et de partager.

Nous remercions l'ensemble des personnes qui ont contribué au bon déroulement de ce séjour.

Les professeurs d'EPS



L'Éléphant de poche



Créé en Novembre 2004 à Villeurbanne, et établi depuis 2007 à Villié-Morgon,

L'ÉLEPHANT DE POCHE est une compagnie de théâtre qui a à cœur de participer pleinement à la vie culturelle Beaujolaise, et notamment à celle de la commune où elle est installée.

L'ÉLEPHANT DE POCHE pratique un théâtre populaire, qui prend ses sources aussi bien dans la Commedia dell'Arte (théâtre masqué), que dans le café-théâtre, le burlesque, le mime, le clown ... et même le théâtre « à texte » !

L'ÉLEPHANT DE POCHE vient de terminer des actions de Lutte contre les Discriminations :

- Le 8 Février 2012, auprès des élèves de l'Internat Mauchamp, à Vernay. Un spectacle a été créé sur ce thème par des élèves de l'Internat, et joué dans l'établissement.
- Dans le cadre de la Journée du 3 Mars « Lutte contre les Discriminations » organisée à l'ENS de Lyon par la Ville de Lyon, la région Rhône-Alpes, les Défenseurs des Droits, la ville de Villeurbanne, Grenoble et agglomération Grenobloise... un spectacle de théâtre forum ainsi que des scènes d'ouverture et de clôture de l'évènement ont été réalisés.

Il prépare un spectacle de rue, « L'Échoppe aux chansons », qui sera joué :

- Le 3 Juin à l'occasion de « Fort en Ballade », festival de Feyzin,
- Le 9 Juin à l'occasion de « La fête Alma maison », festival des habitats de la rue de l'Alma, à la Croix Rousse ...

... Et sans doute au festival « Châlon dans la Rue » cet été !

Nous espérons également le jouer, évidemment, à Villié-Morgon et dans le Beaujolais.

Prospection en cours !

En prévision également : un stage théâtre pour les jeunes Villiations, en Juillet 2012 : Dates et tranches d'âges à confirmer.

Enfin, un one-woman show sera joué fin 2012 : « une Jurassienne en pays beaujolais » de et par Isabelle AUGIER-JEANNIN.

Pour toute information sur les activités de l'Éléphant de Poche, contactez **Isabelle AUGIER-JEANNIN** :

augier.isabelle@numericable.fr

06 83 36 02 11

Cord'Amie

L'Atelier Cord'Amie vient de donner un concert à la maison de retraite l'Alouette et a participé à la marche de l'espoir.

Son concert annuel est fixé au vendredi 8 juin à 20 H 30, à la salle des fêtes de Villié Morgon.

Les répétitions ont toujours lieu salle des Cèdres, rue J. B. Sornay, les vendredis tous les quinze jours de 19 H à 19 H 45 pour les enfants (+ de 6 ans et à partir de la 3ème année de pratique instrumentale : violon, alto, violoncelle) et de 20 H à 21 H pour les ados (+ de 15 ans) et adultes ayant au moins 3 ou 4 années de pratique instrumentale.

Les personnes intéressées peuvent se présenter lors d'une répétition ou bien contacter la directrice musicale :

Mme Nathalie Froget-Lapalu

Tél: 04 74 03 31 48

Mail: froget.lapalu@wanadoo.fr

Empreintes

Un espace pour penser, ressentir, communiquer, oser, lâcher, se révéler... Une approche où corps et parole sont langages.

Ouvert à tous, à tous les moments de la vie, pour tous les âges...

- Ateliers ou séance individuelle de massage bébé.
- Accompagnement à la naissance.
- Ateliers d'apprentissage tout public de Massage Sensitif®.
- Formation professionnalisante au Massage Sensitif®.
- Stages d'expression artistique, de danse...
- Groupes de psychothérapie
- Formation continue en communication par le toucher

www.asso-empresintes.com

Empreintes, 581 rue François Villon 69910 Villié Morgon

04 74 04 22 24 ou 06 26 55 16 74

Numéros utiles

- Pompiers : 18
- Samu / Smur : 15
- SOGEDO : 04.74.61.02.14
- LYONNAISE DES EAUX :
 - Service Client : 0.810.544.544
 - Urgences : 0.810.844.844 (prix d'un appel local)
 - Fax : 04.74.04.84.96
- EDF : Dépannage : 0.810.333.001
Renseignements : 3929
- Paroisse : 04.74.04.23.46
- Maison médicale de garde : 04.72.33.00.33
- Gendarmerie de Beaujeu : 04.74.04.84.31
- Centre des impôts (service du cadastre) : 04.74.65.72.68
- Sous-Préfecture de Villefranche : 04.74.62.66.15
- Préfecture de Lyon : 04.72.61.60.60
- D.D.T. de Gleizé : 04.74.09.41.00
- Maison du Département : 04.74.69.51.63
- Météo locale : 08.97.65.12.34 code 69910
- Centre anti poisons de Lyon : 04.72.11.69.11

Mairie

Tél. : 04.74.04.21.39 – Fax : 04.74.69.12.38

Lundi : 13h30 à 17h00
Mardi au Vendredi : 8h00 à 12h00 et 13h30 à 17h00
Samedi : 8h30 à 12h00

E-mail : mairie.villie-morgon@wanadoo.fr

Site de la commune : www.commune-villie-morgon.com

En cas d'urgence :

Monsieur le Maire, Mr SAVOYE Pierre : 04.74.04.21.92
1^{er} adjoint, Mr DAUTUN Frédéric : 06.08.57.45.07
2^{ème} adjoint, Mr LAMURE Thierry : 04.74.69.14.01
3^{ème} adjoint, Mme BOULAND Françoise : 04.74.04.25.23
4^{ème} adjoint, Mr BULLIAT Noël : 04.74.69.13.51
5^{ème} adjoint, Mme LORON Suzette : 04.74.69.12.34

Horaires d'ouverture de la déchetterie

Villié-Morgon

Les mardis de 14h00 à 18h00
Les jeudis de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
Les samedis de 8h00 à 12h00

Recette locale des douanes

Téléphone : 04.74.69.13.28
Lundi au vendredi : 8h00 à 12h00 et 13h30 à 16h00

Santé - Social

Médecin généraliste :	Dr CHARVET	04.74.04.28.88
Dentistes :	Dr DAUTUN	04.74.04.28.85
	Dr PIANET	04.74.04.28.85
	Dr GUEX	04.74.04.21.96
	Dr LEHODEY	04.74.04.21.96
Pharmacie :	Mme CALOT LATOUR	04.74.04.20.10
Kinésithérapeute :	Mr AUBERTIN	04.74.04.24.79
Cabinet des infirmières :		04.74.69.14.19
Sage femme :	Mme DENIS	09.62.14.55.94
		ou 06.37.01.76.05
Maison de retraite l'Alouette :	Mme BOUILLOT	04.74.69.18.28
Taxis :	Mme PIOLLET	06.30.86.04.84
	Mr JANIN	06.07.47.25.83

Assistants sociaux

Régime général : Mme KERDONCUFF : 04.74.69.51.63
MSA : 04.74.66.14.74

Trésorerie de Beaujeu

4, rue Général Leclerc - B.P. 16 - 69430 BEAUJEU
Tél. : 04.74.04.80.84 – Fax : 04.74.69.50.27

Lundi : 13h00 à 16h00
Mardi au jeudi : 8h30 à 12h00 et 13h00 à 16h00
Vendredi : 8h30 à 12h00

La poste

Tél. : 04.74.04.20.73

Lundi au vendredi : 8h30 à 12h & 14h15 à 16h45
Dernière levée du courrier : 15h45
Samedi : 9h00 à 12h00
Dernière levée du courrier : 11h00



Presse locale

LE PROGRES ⇨ contacter Gérard CHAPOLARD : gerard.chapolard@numericable.com

LE PATRIOTE ⇨ contacter Jean-Pierre GALLIOT : jean-pierre.galliot@numericable.com

M.S.A.

Permanence le 3^{ème} jeudi de chaque mois de 9h à 12h (bureaux au rez-de-chaussée du bâtiment de l'école primaire, porte de gauche).

Allo service public

La première réponse aux questions administratives : un seul numéro 3939 « Allo, service public » ou se connecter au portail internet www.service-public.fr

Carte grise

Depuis le 30 janvier 2012, les demandes de changements de propriétaires (demandes d'immatriculation de véhicules neufs ou d'occasion) sont à effectuer directement auprès de la Sous-Préfecture les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h00 à 13h00 ou auprès d'un professionnel de l'automobile agréé / habilité par la Préfecture (la liste est téléchargeable sur ce site www.rhone.gouv.fr). Pour un simple changement d'adresse, rendez-vous sur le site internet mon.service-public.fr

Point apport volontaire

Deux points existent :

- parking du boulodrome : deux conteneurs à verres, trois conteneurs pour les emballages ménagers et deux colonnes pour les papiers
- à la zone artisanale : deux conteneurs à verres, trois conteneurs pour les emballages ménagers et trois colonnes pour les papiers

Dépôt de vêtements

Les textiles et chaussures, fermés dans un sac, peuvent être déposés dans le conteneur « Le Relais » à la zone artisanale des Marcellins (à côté de la déchetterie). Ne pas mettre vêtements souillés, chaussures trouées et chiffons.

Tarifs de location des locaux communaux

	Habitants de la commune		Extérieurs à la commune	
	24 heures	48 heures	24 heures	48 heures
Totalité de la salle des fêtes	390 €	550 €	595 €	930 €
1 ^{ère} partie (côté bar)	280 €	370 €	400 €	590 €
2 ^{ème} partie (côté scène)	240 €	325 €	383 €	590 €
Salle des boules	90 €	180 €	135 €	270 €
Salle des séminaires	150 €	250 €	300 €	400 €

Gastronomie - Hébergement

- Le Café du Beaujolais	04.74.69.14.76
- L'Atelier du Cuisinier	04.74.62.20.76
- Le Relais des Caveaux	04.37.55.07.97
- Hôtel Restaurant Le Villon	04.74.69.16.16
- Restaurant Le Morgon	04.74.69.16.03
- Auberge du Col du Truges	04.74.69.92.51

- Thibault ROUX	06.66.05.90.52
- Sébastien NESME	04.74.69.01.97

Gîtes de France

- Jean-Luc GAUTHIER	04.74.69.92.39
- Mireille et Daniel RAMPON	04.74.69.11.02
- Monique et Marcel BOREAS	04.74.04.21.45
- Marie-Odile et Henri SERVAGE	04.74.69.14.80
- Chantal et Joël LACOQUE	04.74.69.16.52
- Mireille LACOQUE et Guy PERRAUD	04.74.69.13.90
- Marie-Thérèse et Rolland LARGE	04.74.04.22.93
- Odile et Olav MELINON PROVENT	04.74.69.90.88
- André et Michèle BODILLARD	04.74.69.13.10
- Marcel, Marie-Claude, Cécile JONCHET	04.74.69.11.95

Chambres d'Hôtes

- Agnès FOILLARD	04.74.04.24.97
- Monique et Bernard PASSOT	04.74.69.10.77
- Jean-Paul BALDECK	04.74.04.24.64
- Jean-Paul GRILLET	04.74.69.10.52
- Virginie PAIRE - PERANI	09.74.66.85.05
- Annie AUGRIS	06.80.15.80.97

Carte nationale d'identité

La demande est à faire à la Mairie de son domicile, avec :

- acte de naissance récent (uniquement pour les premières demandes ou en cas de perte / ou vol de l'ancien titre)
- deux photos d'identité de moins de trois mois, de bonne qualité, tête nue et de face dans l'axe de la photo (pas de photo scannée)
- un justificatif de domicile récent (facture EDF, eau... quittance de loyer)
- la carte d'identité à renouveler
- pour les enfants mineurs : carte d'identité ou autre document avec photo des parents
- taille
- éventuellement : déclaration de perte ou de vol
- en cas de perte, de vol ou de non présentation de l'ancienne carte, un droit de timbre de 25 € est demandé.

Le demandeur doit se présenter en personne à la Mairie pour les signatures du dossier et le relevé d'empreinte digitale.

La validité est de 10 ans. Le délai d'obtention est variable : compter 1 à 2 mois.

Passeport

Les demandes de passeport se font désormais dans les communes équipées d'une station d'enregistrement. Les plus proches sont :

- Beaujeu sur rendez-vous au 04.74.04.87.75
- Belleville : 04.74.06.11.11
- Gleizé
- Crèches-sur-Saône

Collecte des ordures ménagères

- Lundi : le bourg
- Vendredi : toute la commune sauf « La Croix de Chèvre » et « La Bêche » collectés le jeudi

NOUVEAU : panneau d'affichage à Morgon, situé près de la cabine téléphonique.
Chaque association est encouragée à apposer une affiche annonçant leur manifestation.

Autorisation de sortie de territoire

Elle est délivrée par la Mairie de la commune de résidence, sur présentation du livret de famille par l'un des deux parents.

Cette autorisation est obligatoire pour les enfants mineurs devant se rendre à l'étranger non accompagnés par un de leurs parents.

Inscriptions sur les listes électorales

Les personnes nouvellement arrivées sur la commune ainsi que les jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans peuvent s'inscrire en Mairie : se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Recensement militaire

En vue de la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD), tous les jeunes gens (filles et garçons) doivent se présenter en Mairie dans les 3 mois suivant l'anniversaire de leurs 16 ans, munis du livret de famille de leurs parents.

Extrait de naissance, mariage, décès

Demande à adresser à la Mairie du lieu où a été établi l'acte. L'extrait ou la copie de l'acte de décès peut être délivré par la Mairie du domicile de la personne défunte.

Déclaration des chiens de 1ère et 2ème catégories

Désormais, toute personne ayant un chien de 1ère ou 2ème catégorie doit être en possession d'un permis de détention délivré par le Maire de la commune du domicile. Pour l'obtention de ce permis, le propriétaire du chien doit présenter les pièces suivantes :

- identification du chien
- vaccination antirabique du chien en cours de validité
- attestation d'assurance
- conclusion de l'évaluation comportementale effectuée par un vétérinaire agréé
- attestation d'aptitude du propriétaire du chien

Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.rhone.pref.gouv.fr, rubrique « démarches administratives » puis « chiens dangereux ».

Association ou service	Responsable	Téléphone
A.I.A.S.A.D Beaujeu		04.74.69.27.72
Aide à Domicile en Milieu Rural (A.D.M.R.) Lantignié		04.74.04.87.92
Association Au Village	André CHAVY	04.74.04.20.30
Amicale des Sapeurs Pompiers	Patrick BOULAND	04.74.69.16.20
Amicale des Commerçants	Gérard PRESUMEY	04.74.04.20.46
Anciens Combattants (A.R.A.C.)	Bernard LACOQUE	04.74.04.22.26
Anciens Combattants (C.A.T.M.)	Pierre GAUVINEAU	04.74.69.10.39
Association de Parents d'élèves de l'école privée Saint-Joseph	Daniel ROCHE	04.74.69.06.09
Association des Donneurs de Sang	Andrée CINQUIN	04.74.69.10.41
Association Sportive Bouliste	Paul BERGERON	04.74.69.15.38
Atelier Cord'Amie (instrument à cordes)	Michèle LAUT	04.74.04.21.99
BAMBIN'OU ? (Relais Assistante Maternelle)	Stéphanie DESCOMBES	
BASKET	Bernard METRAT	04.74.69.84.26
CAVEAU	Denis GIRARDON	04.74.69.10.99
Chorale IN VINO MUSICA	Yvette DEPARDON	04.74.66.83.52
Centre de loisirs : Aux P'tits Sou Liés	Noémie TAGUET	06.29.70.59.46
Chemins et racines (sentiers pédestres)	Evelyne GIRARDON	04.74.69.10.99
Club du Temps Libre	Jeannine MONNET	04.74.04.24.88
Comité Cycliste	Jacky BULLIAT	04.74.60.92.02
Comité de Jumelage	Marie-Eliane MICHEL	04.74.04.20.60
Conseil des Parents d'Elèves	Anne GENY DE FLAMMERCOURT	04.74.69.83.08
Cru Morgon	Loïc BULLIAT et Christophe POULARD	04.74.69.15.92
Danse Sou des Ecoles	Evelyne RENAULT	04.74.04.24.82
Ecole de Musique	Denis GAROD	04.74.04.14.13
Eléphant de poche (Théâtre)	Isabelle AUGIER JEANNIN	06.83.36.02.11
Empreinte	Sandrine GUIGNIER	04.74.04.22.24
Festi'Villié	Françoise DAUTUN	06.85.90.68.37
Football Club	Laurent GOUILLON	04.74.69.81.02
Gym Sou des Ecoles	Josiane ROLLET	04.74.69.11.17
Gym Détente	Suzette LORON	04.74.69.12.34
Harmonie LES ENFANTS DU BEAUJOLAIS	Denis GAROD	04.74.04.14.13
Judo Club	Jean-Luc GAULIER	04.74.67.30.16
Les Nounous Villiatonnes	Karine ALACOQUE	09.63.50.46.56
Périscolaire	Sandrine	06.29.70.59.46
Société de Chasse	Laurent GAUTHIER	04.74.69.16.80
Société de Pêche		
Sou des Ecoles	David ODIN	04.74.04.26.18
Tennis Club	Laurent BERGERON	04.74.04.23.14



La crèche "Les P'tits Bouchons", gérée par une association de parents (loi 1901) depuis 1984, est subventionnée en partie par la CCRB, la CAF et la MSA. Le multi-accueil ouvre ses portes aux enfants issus de familles domiciliées ou travaillant dans l'un des 17 villages de la Communauté de Communes de Beaujeu, quelle que soit leur situation. Chaque enfant, de 3 mois à 6 ans, trouve sa place chez nous, y compris les enfants porteurs de handicaps.

L'établissement est ouvert du lundi au vendredi de 8h à 18h toute l'année avec une fermeture de 4 semaines en Août et d'1 semaine à Noël.

Le tarif horaire appliqué aux familles dépend de leurs revenus (se renseigner auprès de la structure pour connaître le montant d'une heure de présence), et comprend le prix des repas.

Les repas et goûters adaptés à l'âge des enfants (petits, moyens, grands) sont fournis par un traiteur.

Selon les besoins des familles et les disponibilités de la structure (20 places), huit professionnelles (Educatrices de jeunes enfants, Auxiliaires de puériculture ou CAP petite enfance) accueillent les enfants de quelques heures à 4-5 jours pleins, même si ce dernier type de place est en nombre limité.

Le multi-accueil est un lieu de socialisation où de nombreuses activités sont proposées en fonction des besoins et du rythme des enfants : activités manuelles (peinture, modelage, puzzle...), éveil musical, danse, contes, histoires, jeux d'extérieur...

Les professionnelles adaptent la journée en fonction des besoins des enfants, pour un accueil personnalisé.

Cette structure fonctionne grâce aux parents bénévoles de l'association, employeur de 8 salariées, et responsable en partie de la gestion que cela implique. Mais l'association crée également des liens entre les familles en organisant des rencontres (arbre de Noël, apéritif...).

Association de Parents, Multi accueil les p'tits bouchons

220 avenue JB SORNAY

69910 Villié - Morgon 04.74.69.13.22

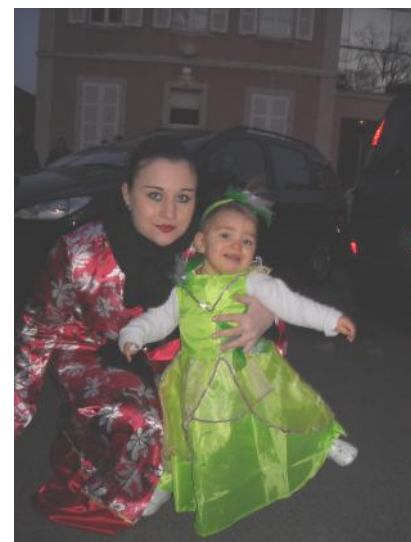
petitsbouchons-69@orange.fr

Amicale des commerçants



A l'occasion de mardi gras, de nombreux commerçants étaient déguisés l'après-midi du 21 février dans leurs commerces. Comme depuis plusieurs années, les membres de l'amicale ont préparé le défilé qui s'est déroulé en fin d'après-midi. Les enfants du centre de loisirs, les P'tits Souliés, nous ont rejoints vers 18h, accompagnés de Bonhomme Carnaval qu'ils ont confectionné. Tous étaient grimés à souhait, prêts à suivre l'Harmonie qui a mis l'ambiance carnavalesque dans les rues du village. Quelques conscrits sont venus nous rejoindre pour ce grand défilé haut en couleurs. Nous avons brûlé Bonhomme Carnaval avec l'aide des pompiers présents pour l'occasion. Nous nous sommes ensuite dirigés vers la salle des fêtes pour le verre de l'amicale où les enfants ont apprécié le petit goûter qui leur était offert. Nous remercions tous les participants.

L'Amicale,



Nouveau Bureau de l'Amicale des Commerçants

Président : Mr Gérard PRESUMEY

Vice Président : Mr Rodolphe MARY

Secrétaire : Mme Eliane PRALUS

Secrétaire Adjointe : Mme Brigitte BONHOMME

Trésorière : Mme Valérie LELUC

Trésorière Adjointe : Mme Cindy MICHAUD

Nous rappelons que toutes les personnes

(commerçants, artisans, professions libérales)

qui souhaiteraient nous rejoindre pour l'année 2012 peuvent encore le faire jusqu'au 1er avril.

Accueil de Loisirs les p'tits Sou liés – Sou des Ecoles de Villié-Morgon



L'accueil de loisirs des p'tits Sou liés propose un accueil à la journée pour vos enfants âgés de 2 à 12 ans tous les mercredis et pendant les vacances scolaires, dans un cadre familial et convivial au sein de l'école. Nous proposons un accueil cocooning et sécurisant pour les petits.

Au-delà d'un moyen de garde, nous proposons des activités adaptées et des projets riches pour égayer les vacances parfois longues : des ateliers de création et d'expression, des minicamps, des grands jeux, du sport, des sorties, des tournois, des activités manuelles, de la cuisine : les p'tits Sou liés débordent d'idées!



Une équipe d'animateurs très dynamiques est là pour emmener les enfants dans des mondes imaginaires magiques, tout en décors et déguisements. La semaine débute par une petite mise en scène jouée par les animateurs, dans lesquels les enfants sont attentifs et actifs. Durant la semaine des grands jeux à thème sont proposés.

Des ateliers d'initiation à la citoyenneté sont mis en place les mercredis et nous nous inscrivons dans une démarche de respect des autres, de l'environnement et de solidarité.

Pendant les vacances d'hiver, nous proposons des camps neige avec raquettes, chiens de traîneaux ainsi que des camps ski avec ski de pistes, raquettes, initiation snowboard.

Pour les vacances de Printemps les thèmes sont les suivants: première semaine: le monde des géants et des lilliputiens, deuxième semaine: au pays des animaux; avec sortie au Nautile et à Touroparc.

Cet été, des camps seront proposés : camp poney, camp Ardèche ou Sud de la France, camp moto-cross, mini camp à la ferme, sans parler au centre de loisirs des sorties prévues et des thèmes farfelus !

Vous pouvez amener vos enfants le matin entre 7h30 et 9h30, puis les récupérer le soir entre 17h et 17h30. Le prix de la journée est de 18.60 € tout compris pour les habitants de la CCRB, et de 23.10€ pour les extérieurs, avec une cotisation annuelle et familiale de 25€. Des déductions sont appliquées selon la commune d'habitation, et en fonction de votre quotient familial.



Pour tout renseignement ou inscription :

Accueil de loisirs «p'tits Sou liés» / Sou des écoles

Adresse: École maternelle 69910 Villié Morgon

N° de téléphone: Noémie TAGUET 06 29 70 59 46

Mail renseignement : ptitsoulies@gmail.com

Mail inscription: inscription.ptitsoulies@gmail.com



Les actions du Sou des écoles : toujours au profit des enfants

Le Sou des Ecoles, dont le but est de récolter des fonds destinés à tous les enfants des écoles maternelle et primaire de notre village, mène tout au long de l'année de façon ponctuelle des manifestations.

Dans notre village où les habitants sont de plus en plus nombreux, et de ce fait les enfants scolarisés également, il nous faut encore plus d'argent pour continuer d'aider aux différents financements que nécessitent les sorties scolaires ou achats divers pour les écoles.

Pour mener à bien notre mission, nous comptons sur la vingtaine de bénévoles qui œuvrent sans relâche, mais sans la participation des familles rien n'est possible !

Nous comptons sur votre soutien pour faire de nos manifestations un succès !

Rappel de quelques rendez-vous importants :

LOTO	Vendredi 30 Mars à 19h30 Salle des Fêtes Villié Morgon
CHASSE A L'ŒUF	Dimanche 15 Avril au matin Parc de Villié Morgon
CINEMA	Vendredi 6 Avril Salle des Fêtes Villié Morgon
CINEMA	Mercredi 16 Mai Salle des Fêtes Villié Morgon
FETE SCOLAIRE	Samedi 9 Juin à partir de midi Cour de l'Ecole Primaire

AVEC UN EVENEMENT IMPORTANT :

« 90 ANS DU SOU DES ECOLES »

GALA DE DANSE	Samedi 30 Juin à 20h30 Salle des Fêtes Villié Morgon
----------------------	---

Participation du Sou à la Fête des Crus

Le Sou des Ecoles a été sollicité par le Comité d'Organisation de la Fête des Crus afin d'organiser « l'animation enfants » pendant les deux jours de la Fête les 28 et 29 Avril 2012. Pour cela, nous sommes à la recherche d'un maximum de personnes (Environ 60 Personnes) afin que ce week-end se passe dans de

bonnes conditions.

Nous comptons vraiment sur vous : membres du Sou, voisins, amis... pour venir nous aider, vous pouvez vous inscrire pour tenir un atelier (environ 2h30) auprès d'**Aurélié Chavy**
mail : cyrille.chavy@orange.fr.

« DANSE » Activité du Sou toute l'année



Pour l'année 2011/2012 cela représente 6 groupes composés des plus petits (à partir de 4 ans pour un éveil corporel) jusqu'aux adultes dans des cours de MODERN JAZZ.

Ajouté à cela, pour la 3ème année consécutive, un groupe d'adultes dans un cours de TONIC, et une nouveauté depuis janvier 2012 : un cours de DANSE EN COUPLES proposant comme 1ère session le « ROCK ».

C'est donc près de 70 inscrits qui s'adonnent à un moment de sport et de loisir, sous la houlette de nos deux professeurs Christine Challier Courville et Sandrine Rufier.

La Commission Danse, composée de 3 personnes et dédiée spécifiquement à la gestion de cette activité, est toujours disponible pour apporter les informations nécessaires, les réponses aux questions des personnes intéressées. Pour cela, vous pouvez contacter sa responsable **Evelyne Renault** au 04 74 04 24 82.

L'Equipe du Sou des Ecoles

Un commerce de plus à Villié-Morgon

« Botéro » magasin de chaussures pour dames, situé rue Pasteur (direction Fleurie), entre le photographe et l'auto-école, a ouvert ses portes début mars.



Judo club et Tai chi chuan de VILLIE MORGON



Avec leurs 90 adhérents, les sections Judo et Tai chi chuan de Villié-Morgon se portent bien.

Les cours de Tai chi chuan (art martial d'origine chinoise) visent à améliorer la santé par des gestes lents et précis sans souci de performance et s'adressent à tous quel que soit l'âge. Par l'apprentissage d'un enchaînement de mouvements lents et précis cet art martial propose un travail corporel structuré qui assouplit et décontracte le corps. Il développe une bonne coordination et exerce la concentration.

Les cours sont dispensés par une enseignante diplômée AMCI (arts martiaux chinois internes) délivré par la FFWaemc (Fédération Française de Wushu arts énergétiques et martiaux chinois), et se déroulent en fonction du niveau de pratique.

Le mercredi de 19h00 à 20h30 pour les débutants et de 20h30 à 22h00 pour les pratiquants de 2ème année, ainsi que le jeudi de 20h30 à 22h00 pour les élèves de 3ème année.

Les cours de Judo comptent 60 pratiquants âgés entre 5 et 15 ans qui s'entraînent chaque jeudi sur trois cours entre 17h15 et 20h15 et découvrent les vertus de l'art de la souplesse sous la direction de leur professeur Jean-Luc.

Le gala de fin d'année, les compétitions inter clubs, le tournoi des Tigrous sont autant d'occasions pour faire valoir ses capacités.

La sortie de fin d'année, les papillotes de Noël avec bonbons et gadgets entraînent la convivialité et la camaraderie.

Renseignements téléphoniques au 04 74 67 30 16.





RÉUSSIR autrement

Maison Familiale Rurale de Villié-Morgon

Une école de formation par alternance et acteur de la dynamique locale

La MFR de Villié-Morgon aujourd'hui c'est :

164 élèves et apprentis, de la 4^{ème} au Baccalauréat professionnel dans les domaines du commerce et de la vente en animalerie

Des taux de réussite aux examens qui permettent à nos élèves et apprentis poursuites d'études ou insertion professionnelle à la hauteur de leurs projets.

Des réalisations et des projets :

Aménagement de deux salles de classes

Agrandissement de la salle informatique avec la mise à la disposition des élèves d'un outil récent et performant.

Un projet de construction d'un ensemble Hébergement/ Restauration.

Des élèves qui bénéficient d'un encadrement éducatif favorisant le questionnement, le développement de l'autonomie et de la responsabilité.

La MFR c'est surtout une association de familles : Les parents, en inscrivant leur enfant deviennent adhérents à l'association. En effet, ce statut juridique - Association loi 1901 - permet aux parents, aux maîtres de stage et d'apprentissage, de s'impliquer dans la définition du projet pédagogique et éducatif, la gestion financière et d'épauler une équipe éducative soucieuse de la réussite scolaire et professionnelle des élèves qu'elle accompagne. C'est aussi l'occasion de se rapprocher de l'école, de participer et de contribuer à son changement, mais aussi de rencontrer dans un moment convivial d'autres parents.

Le projet de l'établissement : faire partie de la dynamique locale :

Il nous paraît important de faire partie de la dynamique locale en favorisant l'activité économique de la commune dans laquelle nous sommes implantés depuis plus de cinquante ans. Des projets de partenariats sont à l'étude et nous ne manquerons pas de répondre favorablement à tous ceux qui souhaiteront notre concours en vue de l'animation et la promotion de notre territoire.

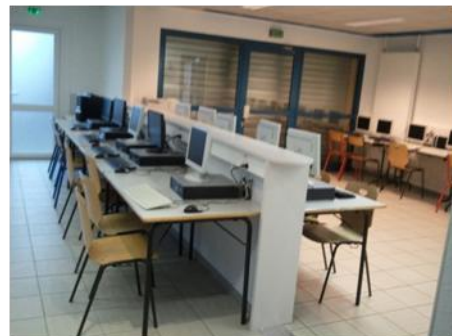
Concernant l'hébergement collectif, nous continuons à proposer à la location notre internat à des particuliers et pouvons mettre à disposition des associations locales nos locaux en complément des salles de la commune pour leurs activités, réunions ou assemblées générales.

Nous étofferons notre offre par la réalisation de notre projet d'agrandissement que nous souhaitons faire aboutir le plus rapidement pour offrir à nos élèves un cadre plus adapté et mettre à la disposition de notre Pays Beaujolais une structure d'accueil de qualité dans le cadre de son développement touristique.

Enfin, nous souhaitons également mettre en place avec les acteurs locaux un partenariat basé sur l'échange de compétences et devenir un véritable acteur du développement local.

N'HESITEZ PAS A VENIR NOUS RENCONTRER, NOUS INTERROGER ET DECOUVRIR NOS SPECIFICITES LORS DE NOS PORTES OUVERTES DU 24 MARS 2012

et notre Assemblée Générale le 11 mai 2012



Fête des Crus du Beaujolais VILLIÉ-MORGON



Vous n'êtes plus sans ignorer que les samedi 28 et dimanche 29 avril prochains, Villié-Morgon vivra aux couleurs des dix crus du Beaujolais en organisant la 32ème édition de la Fête des Crus. Viticulteurs, commerçants, ainsi que toute la population de Villié-Morgon se trouvent depuis plusieurs mois, mobilisés pour ce grand rendez-vous festif et gustatif.

Pour cette fête qui fait largement la promotion de nos vins et de notre village, on se doit de la bichonner dans les moindres détails. Et des détails on peut vous dire que ça ne manque pas. De nombreuses commissions se sont organisées et un condensé du travail déjà accompli vous a été présenté lors de la réunion publique du 8 mars :

- reconnaissance des sites et leur attribution à chacun des dix crus,
- une commission animation pour trouver différents styles de groupes musicaux,
- une commission finances : recherche de sponsors, bonne tenue des comptes,
- relation du Jumelage avec le 6e arrondissement de Lyon, stands, exposants,
- la décoration du village : un énorme boulot mené tambour battant,
- la communication avec tous les supports papier, visuel, audio et télé visuel,
- l'espace jeux enfants : de quoi occuper tous les jeunes visiteurs,
- la restauration : choix des menus et organisation,
- la soirée Cabaret à la salle des fêtes : choix du spectacle, menu et organisation de la soirée,
- la sécurité : réglementation, circulation, navettes, parkings,
- la technique : installation chapiteaux, barnums, matériel divers,
- dégustation de vieux millésimes et vente aux enchères
- déroulement de la messe

A ce jour, toutes les commissions ont mené à bien un énorme travail, et le temps qui reste va permettre de régler les dernières petites mises au point, sans doute nécessaires.

Des parkings seront prévus pour tous les véhicules, ensuite les visiteurs accéderont au cœur de la fête par des rotations de navettes. Le village va se retrouver fermé à la circulation pendant deux jours, et pour un bon déroulement de la fête pour tous, une réunion est prévue tout prochainement pour indiquer aux commerçants et riverains les accessibilités au village (notamment les parkings).

A ce jour, des plannings de travail plus précis : restauration, parkings, entrées, installation, ont été mis en place, avec des créneaux horaires par catégorie. Déjà des bénévoles se sont inscrits, mais il manque encore beaucoup de monde. Vous trouverez ci-contre des tableaux vous permettant facilement de trouver un petit moment pour un gros coup de main.

APPEL AUX BENEVOLES !!!

PARKINGS :

SAMEDI 28 AVRIL

de 9 h 30 à 14 h de 14 h à 19 h de 19 h à 0 h

DIMANCHE 29 AVRIL

de 9 h à 14 h de 14 h à 19 h

PORTES D'ENTREES :

(vente de verres, tickets restauration)

SAMEDI 28 AVRIL

de 11 h à 14 h de 14 h à 18 h

DIMANCHE 29 AVRIL

de 10 h à 13 h de 13 h à 16 h de 16 h à 18 h

RESTAURATION

(service des vins, préparation des plateaux, buvettes, gaufres)

SAMEDI 28 AVRIL

de 11 h 30 à 15 h de 18 h 30 à 22 h

Nettoyage du site de 22 h à minuit

DIMANCHE 29 AVRIL

de 10 h 30 à 13 h de 13 h à 15 h 30

Découpe viande « alambic »

SAMEDI 28 AVRIL

de 10 h à 12 h de 12 h à 14 h

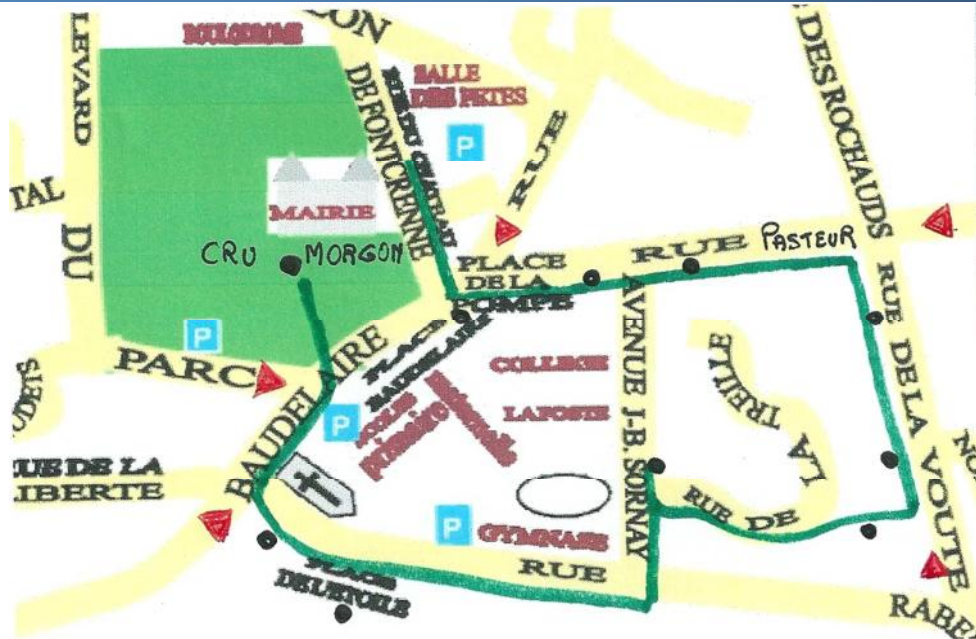
DIMANCHE 29 AVRIL

de 10 h à 12 h de 12 h à 14 h

TECHNIQUE-INSTALLATION

(gros œuvre, barnums, chapiteaux...) à partir du jeudi 26 avril. Le lundi 30 avril pour débarrasser, journée (stress en moins) dans la joie et la bonne humeur.

Un appel est également lancé aux personnes possédant de vieilles étiquettes de Morgon. Elles seront exposées au Caveau à l'occasion de la Fête des Crus. Merci de les déposer au Caveau



Un parcours a été défini, surligné en vert sur le plan.

Des triangles rouges marquent les portes d'entrées, visiteurs arrivant de Fleurie, Lancié, Belleville, Régnié et Chiroubles.

Les • désignent les emplacements des dix crus

Merci de vous inscrire rapidement :

Au caveau Tél. 04 74 04 20 99 horaires : 10 h /12 h et 14 h 30 / 18 h

à partir du 1er avril : horaires : 9 h 30 / 12 h et 14 h 30 / 19 h

N'hésitez pas à aller consulter le site internet de la fête, vous trouverez plein d'informations :

<http://www.fetedescrus-beaujolais.com>

et pour d'autres renseignements à : contact@fetedescrus-beaujolais.fr

A. Labruyère 06 37 17 70 61 ou 04 74 69 10 46

Des remerciements seront offerts à tous les bénévoles, à l'occasion d'une grande fête programmée dans l'été

Programme de la Fête des Crus

Concours Victor Pulliat
à Chiroubles
de 9h00 à 11h00

Samedi 28 avril 2012

- . 10h00 : Ouverture de la fête au public et accueil des officiels à Pizay (présidents de crus, élus locaux)
- . 11h00 : Lancement officiel de la Fête des Crus 2012
- . 15h00 : Animations en place
- . 15h30 : Dégustation vieux millésimes – Lieu : caveau
- . 18h00 : Remise trophée concours Victor Pulliat – Lieu : place Baudelaire
- . 19h00 à 22 h00 : Repas champêtre avec animation – Lieu : terrain de sport
- . 19h30 : Dîner cabaret – Lieu : salle des fêtes

Dimanche 29 avril 2012

- . 9h00 : Ouverture de la fête au public
- . 9h30 : Messe – Lieu : église de Villié-Morgon
- . 11h00 : Mise en perce en fanfare et avec les confréries – Lieu : place Baudelaire
- . 15h00 : Démonstration de pressurage – Lieu : parking de la Mairie
- . 16h00 : Vente aux enchères sur la place Baudelaire
- . 17h00 : Défilé des confréries
- . 17h30 : Relais au cru organisateur de l'édition 2013 – Brouilly
- . 18h00 : Clôture de la fête







Séance du 9 décembre

Ecole élémentaire

Monsieur DAUTUN donne lecture au Conseil Municipal de la demande de subvention formulée par l'école élémentaire concernant les projets de sorties scolaires pour l'année 2011-2012. Afin de permettre à l'école de boucler son budget, la commune est sollicitée à hauteur de 3 000€.

Après délibération, le conseil municipal unanime, ACCEPTE de verser la somme de 3 000€

Subvention Fête des Crus

Monsieur SAVOYE informe le Conseil Municipal qu'à l'occasion de la Fête des Crus, l'Organisme de Défense et de Gestion des Crus souhaite que dans chaque commune où se déroule la fête des crus, une peinture murale soit réalisée comme à Fleurie, afin de marquer le mariage des 10 crus du Beaujolais aux 10 mairies de Lyon. Le cru morgon souhaite que la commune trouve un emplacement afin de réaliser cette fresque. Après délibération, le Conseil Municipal décide de réaliser cette fresque sur le mur du petit casino.

Subvention

Monsieur DAUTUN explique au Conseil Municipal que les parlementaires disposent d'une enveloppe budgétaire, appelée plus communément « enveloppe parlementaire » qui leur permet d'accorder des subventions exceptionnelles pour certains événements locaux.

Monsieur DAUTUN propose donc que la Commune demande, dans le cadre de la réhabilitation des installations sportives, une subvention au titre de la réserve parlementaire à

Monsieur PERRUT, député du Rhône.

Pour mémoire, le montant total des travaux est de 619 000€

Réhabilitation des installations sportives

Monsieur DAUTUN informe le Conseil Municipal que le marché concernant la réhabilitation des installations sportives aux abords du collège a été lancé sous la forme d'un MAPA. Les offres étaient à remettre avant le 02 décembre 2011 à 16h00. Après avis favorable de la commission d'appel d'offres du classement effectué par le Maître d'œuvre, Mr BAMALE du cabinet A2C Sports, le Conseil autorise Monsieur le Maire à signer les marchés comme suit :

* LOT 1 (terrassement-voirie-équipements sportifs) à l'entreprise SOCAFL pour un montant de 289 911.20 € HT

* LOT 2 (revêtement synthétique) à l'entreprise LAQUET pour un montant de 171 068.00 € HT

* LOT 3 (éclairage) à l'entreprise DUGELET pour un montant de 30 727.00 € HT

* LOT 4 (vestiaire modulaire) à l'entreprise DUGELET pour un montant de 86 6356.30 € HT

Séance du 11 janvier

Travaux divers

Monsieur DAUTUN donne lecture au Conseil Municipal du devis de Mr GRILLET concernant la réfection de la façade suite à la démolition de la maison LARDET. Après délibération, le Conseil Municipal décide de ne rien faire pour le moment du fait que ces travaux se feront en même temps que la bibliothèque et propose de louer des filets de camouflage pour la fête des crus.

Séance du 8 février

Subventions

Le conseil municipal unanime, décide d'attribuer au titre de l'année 2012, les subventions aux associations pour un montant total de 5 725 € comme suit :

Festivillié 400 € - Harmonie 400€ - Basket 400 € - Football club 400 € - Association sportive du Collège 325 € - Comité de Jumelage 325 € - Ecole de musique 400€ - Association du temps libre 325 € - Association des Donneurs de Sang 325 € - Comité Cycliste 325 € - Amicale Bouliste 325 € - Chorale In Vino Musica 325 € - Association d'aide à domicile 325 € - Chemins et racines 325€ - Conseil de parents d'élèves 400 € - Judo 200 €- société de pêche 100 € - Association Cord'Amie 100 €

Le versement de la subvention à chaque association sera effectué après production d'un bilan d'activités ainsi que du dernier bilan financier.

En outre, le conseil municipal décide de verser une subvention d'un montant de 100€ à l'association Chemins et Racines pour la fourniture du dossier concernant le patrimoine de la commune.

Une subvention sera versée au centre de loisirs « les p'tits sou liés » conformément à la délibération du 20 Juillet 2011 concernant l'accueil au centre de loisirs pour la période allant de septembre à décembre 2011. Le montant est de 1 624€.

Enfin, au vu du bilan financier présenté par le Sou des Ecoles concernant la garde périscolaire de l'année 2011, le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention d'un montant de 414.05€ au Sou des Ecoles.

Travaux divers

Le conseil accepte les devis suivants :

devis de la SARL GUILLIN d'un montant de 956.80€ TTC concernant la préparation d'une dizaine de bancs pour le futur aménagement sportif.

devis concernant la réfection d'une partie du mur des biches établi par la SARL GUILLIN d'un montant HT de 2 701.55€.

devis concernant la réfection en peinture d'un logement communal, établi par Mr DESBOIS, d'un montant HT de 13 614.33€.

devis du SYDER concernant le raccordement électrique de la construction de Mr VATOUX lieu-dit « Corcelette », d'un montant de 2 771.73€.

devis de l'entreprise DURET d'un montant de 1 418.26€ TTC, concernant l'installation d'un chauffe-eau dans le local voirie et d'une alimentation en eau chaude du local du personnel.

Prolongation de la fête des conscrits au club du Temps Libre

Mardi 13 mars malgré le beau soleil les parties de cartes et autres jeux battaient leur plein à la salle des fêtes. Salle très bien décorée par Jeannine et son équipe pour honorer les classes en 2.

On ne s'ennuie pas au Temps Libre, nous passons tous de bons moments que ce soit pour l'Épiphanie ou les conscrits il y a de quoi se régaler : galettes, bugnes, chouquettes et le tout bien arrosé.

Sur la photo, vous pouvez voir une partie des bénévoles et une belle alignée de galettes.

Sur la photo des conscrits vous pouvez reconnaître : mesdames Dupré et Trichard 90 ans, Mme Baritel et Mr Monnet 80 ans, Mme Depardon et son mari Maurice, Mr Bernard Bonnat 70 ans, Mme Bour Suzanne 60 ans. Il y avait 2 absents : Mr Bernard Morin 70 ans et Mr André Merle 90 ans.

Encore une fois Vive les Classes en 2 !



Trois conseillers municipaux en costumes bien sympathiques : les reconnaissez-vous ?



De gauche à droite : Yann Dugelet, Christophe Ringuet, Christophe Sornay

Agenda

Avril

Vendredi 6	Cinéma - Sou des Ecoles Salle des fêtes
Dimanche 15	Fête de la Terre Salle des fêtes
Dimanche 15	Chasse à l'œuf dans le parc
Vendredi 20	Marche inter club - Club du Temps Libre Salle des fêtes
Vendredi 20	Concert annuel de l'Harmonie Salle des fêtes
Samedi 21	Concours de boules Boulodrome
Dimanche 22	Elections Présidentielles Salle des fêtes
Samedi 28 et Dimanche 29	Fête des Crus : Dégustation - Animation - Repas champêtre - soirée cabaret...

Mai

Dimanche 6	Elections Présidentielles Salle des fêtes
Mardi 8	Armistice 1945 - Cérémonie officielle dans le parc Brocante annuelle de l'Ecole de Mu- sique, rues, parc et salle des fêtes
Mercredi 16	Cinéma - Sou des Ecoles Salle des fêtes
Samedi 19	Concours de boules Boulodrome

Juin

Jeudi 7	Critérium du Dauphiné - Départ contre la montre Place Baudelaire, de 13 h à 16 h
Vendredi 8	Concert Cord'Amie Salle des fêtes
Samedi 9	Fête scolaire Salle des fêtes
Dimanche 10	Elections Législatives Salle des fêtes
Mercredi 13	Don du sang Salle des fêtes
Dimanche 17	Elections Législatives Salle des fêtes
Samedi 23	Week-end Beaujolais - Epreuve cyclo- touriste Salle des fêtes
Samedi 23	Concours de boules - Boulodrome
Samedi 30	Gala de danse - Salle des fêtes

Etat Civil

Naissances

25 décembre 2011	Rose Juliette PERRET
18 février 2012	Zoé ROUSSEAU
23 février 2012	Lilou AIDA

Décès

22 décembre 2011	Marthe THOMAS
03 janvier 2012	Simone GAUTHIER veuve NESME
21 février 2012	André SABLY

Week-end événement
dédié au sport
et à la
bonne humeur !

2012
5^e édition

> Samedi 23 JUIN VILLIÉ MORGON
> Dimanche 24 JUIN VILLEFRANCHE

Randonnées cyclo - vtt - pédestre

www.weekend-beaujolais.org

Renseignements et inscriptions :

Bulletin édité par la Commission Communication
Commune de Villié-Morgon
Téléphone : 04.74.04.21.39
Site : www.commune-villie-morgon.com
Courriel : mairie@commune-villie-morgon.com
Numéro 13 ♦ Tiré à 850 exemplaires